



Françoise Grossetête



Compte-rendu de session Parlementaire – décembre 2015

Le fait de la semaine

Le prix Sakharov au blogueur saoudien Raef Badaoui

Mercredi 16 décembre, Ensaf Haidar, l'épouse du blogueur saoudien Raef Badaoui, emprisonné depuis 2012 dans son pays pour "insulte à l'Islam", a reçu à Strasbourg le prestigieux prix Sakharov du Parlement européen pour la liberté de l'esprit, au nom de son mari. L'occasion pour le Président du Parlement européen, Martin Schulz, de demander au nom des Députés la libération immédiate et sans condition du blogueur au Roi d'Arabie Saoudite. Pour Françoise Grossetête, une pensée libre et éclairée doit toujours être protégée et soutenue au nom de la liberté d'expression, valeur essentielle de l'Union européenne.

Création d'un corps européen de gardes-frontières

Mardi 15 décembre, la Commission a présenté devant les Députés européens le projet d'un corps de gardes-frontières et de gardes-côtes qui vise à faire remplacer Frontex (la mission actuelle se limite à la coordination de la gestion des frontières extérieures) par une autre agence européenne, afin d'améliorer la protection effective des frontières de l'Europe.

Cette agence aurait, dans des situations exceptionnelles, la capacité d'intervenir là où les États-membres ne parviennent pas à faire face à un flux trop important de migrants. Parmi ses attributions; les contrôles d'identité à l'entrée et à la sortie (y compris pour les ressortissants de l'UE), l'accès aux bases de données policières et enfin le refoulement des déboutés du droit d'asile.

Pour Françoise Grossetête, "ce projet est primordial compte tenu de l'afflux sans précédent de migrants et réfugiés qui sont arrivés au cours de ces derniers mois. Il y a eu près de 1,5 million de franchissements illégaux de frontières depuis janvier par des migrants poursuivant leur route sans être dûment enregistrés. L'enjeu est également d'éviter que le chaos aux frontières extérieures ne provoque la fin de la libre circulation dans l'espace Schengen, un des piliers de l'UE. "

"Faute de volonté et surtout de moyens, la Grèce a laissé entrer sur le territoire de l'Union européenne environ 700 000 migrants qui ont traversé la méditerranée cette année pour prendre pied en Europe et ont ainsi déstabilisé Schengen. Dans le contexte actuel, nous ne pouvons plus fermer les yeux et laisser la situation se détériorer. Il ne s'agit pas de déresponsabiliser les États-membres mais de faire preuve de plus de solidarité dans l'intérêt de tous nos concitoyens" a conclu la Députée européenne.

Réorganiser le marché européen de l'énergie

Les Députés européens ont adopté mardi 15 décembre des textes sur la réorganisation du marché de l'énergie, et plus particulièrement sur le besoin de développer les interconnexions électriques en atteignant l'objectif de 10% d'interconnexion pour 2020. La France est en avance

sur cette question car elle est déjà parvenue à cet objectif et bénéficie de 47 interconnexions avec ses pays voisins. Mais d'autres États membres ont des retards importants en la matière.

"Notre marché européen de l'énergie se met en place progressivement malgré les obstacles auxquels il est confronté. Parmi ces obstacles, il y a le manque d'interconnexions. Nous en avons pourtant besoin pour rendre plus flexible le marché de l'énergie, et assurer une haute sécurité d'approvisionnement, aussi bien au sein d'un État membre qu'entre États membres par des zones de maillage transfrontalières" a expliqué Françoise Grossetête lors d'une intervention en séance plénière.

"Les interconnexions existantes doivent être renforcées et utilisées à leur maximum de capacité. Les analyses coût-bénéfice doivent permettre de comparer les différents projets. Il faut aussi s'assurer que les investisseurs bénéficient d'un cadre favorable pour investir durablement. Il faut davantage de contrats long-termes dans le marché de l'électricité pour sécuriser les investissements et pour inciter à investir" a-t-elle conclu.

Le chiffre de la semaine

2 : c'est le nombre d'années de retard qu'a pris la Commission européenne pour la publication d'actes concernant les perturbateurs endocriniens, très attendus par le Parlement. Le Tribunal de l'UE a condamné cette semaine la Commission pour son inaction dans ce domaine, alors que ces substances, présentes dans les pesticides, plastifiants, solvants... sont soupçonnées de causer de graves troubles de la santé, dont des cancers.

Commission d'enquête sur le scandale Volkswagen

Après un vote favorable d'une majorité de députés pour créer une commission d'enquête suite au scandale Volkswagen, Françoise Grossetête a souhaité réagir en expliquant que le fond du problème ne serait pas résolu par une commission supplémentaire, mais par le renforcement du cadre légal pour construire des voitures propres :

"La Commission d'enquête demandée par la gauche européenne, qui se superposera aux instructions judiciaires en cours, n'est pas la solution pour faire en sorte qu'une telle tricherie ne se reproduise plus" a déclaré la Députée.

"Nous savons quelles mesures doivent être mises en œuvre et c'est sur cela qu'il faut se concentrer : un meilleur suivi des autorités nationales d'homologation avec supervision de la Commission européenne, un meilleur contrôle des tests d'émissions réalisés, et une mise en place des tests en situation de conduite réelle le plus rapidement possible. Grâce à ces mesures, nous éviterons un nouveau scandale et nous réduirons les émissions dans le secteur automobile, ce qui est essentiel pour l'environnement et la santé de nos concitoyens. Enfin, nous inciterons l'industrie à progresser technologiquement" a expliqué Françoise Grossetête.

Retrouvez toutes mes actualités sur
www.francoise-grossetete.eu



Françoise Grossetête

1^{ère} Vice-Présidente du groupe du
Parti Populaire Européen

Députée européenne Les
Républicains Rhône-Alpes, PACA,
Corse

Secrétaire nationale à l'Europe LR

Contactez votre députée

Par courrier

Parlement Européen
60, rue Wiertz
1047 Bruxelles

Fédération Les Républicains du Rhône
6, rue Vauban
69006 Lyon

Par téléphone ou fax

Tél. : +3222845952
Fax: +3222849952

Par e-mail

francoise.grossetete@europarl.europa.eu

